



112 EPCI en Lorraine au 1^{er} janvier 2014

Au 1^{er} janvier 2014, le paysage lorrain de l'intercommunalité a été remanié. La région compte aujourd'hui 112 EPCI, soit 22 de moins qu'en 2013. Certaines de ces structures comptent moins de 3 000 habitants contre plus de 50 000 pour d'autres. Par ailleurs, 82 EPCI comptent moins de 20 000 habitants et devront fusionner à l'horizon 2017. Enfin, des disparités plus ou moins fortes de revenus existent au sein des EPCI.

Alexandre Tillatte

Au 1^{er} janvier 2014, la Lorraine est couverte par 112 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Elle comprend la communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN), sept communautés d'agglomération (CA) et 104 communautés de communes (CC). Toutes les communes lorraines ont rejoint des intercommunalités. Auparavant, 44 communes n'avaient pas intégré un EPCI, dont la moitié dans le département des Vosges.

14 fusions en Lorraine qui concernent 32 EPCI

Suite à la réforme de la carte intercommunale visant à rationaliser les périmètres des EPCI, la région lorraine a diminué de 22 ses intercommunalités en 2014. Ainsi, quatorze EPCI sont issus d'une fusion de deux ou trois anciens EPCI et trois ont été dissous. C'est le cas de la CC du Saintois au Vermois, en Meurthe-et-Moselle, dont les communes ont intégré trois CC voisines.

Dans les Vosges, les changements ont été particulièrement importants. Le département ne compte plus que 27 EPCI, soit dix de moins qu'en 2013. De plus, la fusion la plus importante a eu lieu dans ce département avec la constitution progressive de la CA d'Épinal, née de la fusion de neuf EPCI et de l'adhésion de onze communes.

21 000 habitants en moyenne par EPCI

La population moyenne des EPCI lorrains est passée de 17 400 habitants à 21 000 habitants. Un EPCI comprend en moyenne 21 communes. Les EPCI meusiens sont peuplés, en moyenne, de 7 600 habitants, contre plus de 32 000 habitants pour les EPCI mosellans.

Globalement, les EPCI lorrains sont moins peuplés que l'ensemble des EPCI en France, qui comptent en moyenne plus de 28 500 habitants. La Lorraine se classe treizième des régions françaises, loin derrière la région Nord-Pas-de-Calais, dont les EPCI regroupent, en moyenne, 76 000 habitants.

82 EPCI de moins de 20 000 habitants

Le nouveau projet de loi concernant l'organisation territoriale vise à augmenter la taille minimale des EPCI, qui passerait de 5 000 à 20 000 habitants d'ici 2017. En Lorraine, 82 EPCI comptent moins de 20 000 habitants en 2014 et seront amenés à fusionner d'ici 2017, soit les trois quarts d'entre eux. Plus de neuf EPCI sur dix sont dans cette configuration dans le département de la Meuse. En Lorraine, plus de 740 000 personnes seront concernées par le futur remodelage des intercommunalités.

Forte diminution du nombre d'EPCI dans les Vosges

	Nombre d'EPCI en 2014	Évolution 2013-2014	
		du nombre d'EPCI	de la population des EPCI
Meurthe-et-Moselle	27	-7	+ 5 527
Meuse	25	0	0
Moselle	33	-5	+ 4 213
Vosges	27	-10	+ 3 795
Lorraine	112	-22	+ 3 447
France	2 145	-311	+ 3 612

Lecture : en moyenne, les EPCI lorrains ont gagné 3 447 habitants

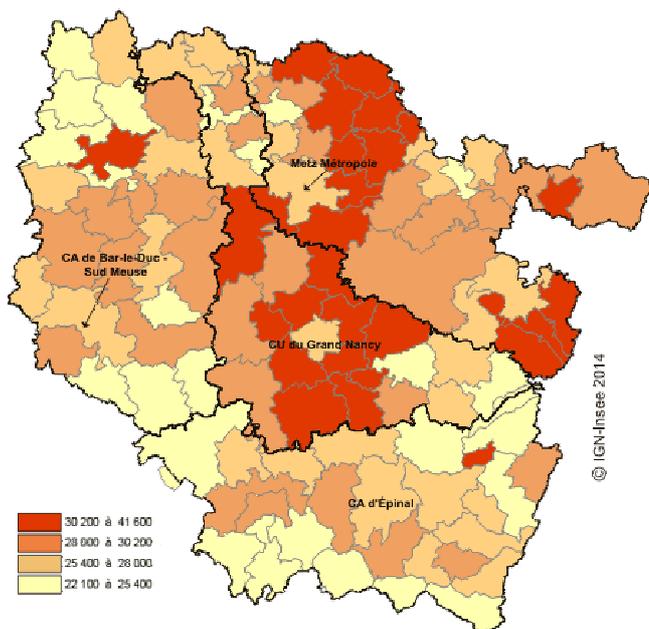
Source : Insee, recensement de la population 2011

Les ménages des EPCI du sillon mosellan plus riches

Le revenu médian par ménage en Lorraine est de 27 400 euros par an. Les ménages des intercommunalités périurbaines du sillon mosellan ont un niveau de revenu élevé, entre 30 000 et 40 000 euros. À l'opposé, la CC de la Vallée de la Plaine, située au pied du Donon dans les Vosges, est l'intercommunalité où le revenu médian est le plus faible (22 133 euros).

Dans la CC de Verdun, de fortes inégalités apparaissent. Les 10 % de ménages les plus riches ont un revenu onze fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres. Dans la CC des Hauts-Champs dans les Vosges, les inégalités sont les plus faibles. Les 10 % les plus riches ont un revenu quatre fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres.

Le revenu médian des ménages par EPCI, en Lorraine (en euros)



Source : Insee, recensement de la population 2011

Les EPCI de moins de 20 000 habitants en Lorraine et en France

	Nombre d'EPCI	Population concernée	Part dans la population totale (%)
Meurthe-et-Moselle	18	181 469	25,0
Meuse	23	131 693	69,0
Moselle	17	186 975	17,7
Vosges	24	242 129	63,9
Lorraine	82	742 266	31,7
France	1 526	14 008 810	22,9

Source : Insee, recensement de la population 2011

De nouvelles orientations pour la carte intercommunale

Le 18 juin 2014, le gouvernement a adopté en conseil des Ministres puis déposé au Sénat deux projets de loi concernant l'organisation territoriale : l'un «relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral», l'autre «portant nouvelle organisation territoriale de la République».

Concernant les EPCI, ce deuxième projet de loi propose une nouvelle orientation de la rationalisation de la carte intercommunale resserrée autour des bassins de vie et axée sur :

- un accroissement de 5 000 à 20 000 habitants de la taille minimale des EPCI à fiscalité propre ; des adaptations seront possibles pour les zones de montagne ;
- la réduction du nombre des structures syndicales intervenant en particulier dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, du gaz, de l'électricité et des transports.

Définitions

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de «projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité». Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et syndicats mixtes sont des EPCI.

Les communautés urbaines créées depuis la loi du 12 juillet 1999 doivent constituer un ensemble d'un seul tenant et sans enclave de plus de 500 000 habitants.

La communauté d'agglomération forme, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centres de plus de 15 000 habitants.

La communauté de communes est un EPCI regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

Insee Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Christian Toulet

Rédacteur en chef :
Brigitte Vienneux

ISSN : en cours

© Insee 2014

Pour en savoir plus :

- Les EPCI au 1er janvier 2014, Économie Lorraine, en collaboration avec la préfecture de Lorraine, juin 2014
<http://www.insee.fr/fr/regions/lor/default.asp?page=themes/ouvrages/epci/epci.htm>

